

Repères

Le magazine de la ville de Saran / décembre 2011 N° 172

www.ville-saran.fr



Portrait :
**Pierre
Jacquemet**



Dossier :

**Budget 2012 :
sous le signe
de la prudence**



et là... :

**Le foyer
Georges-Brassens,
nouvelle structure
municipale**

Ce soir-là, le couple avait invité des amis et des voisins. Une invitation banale pour une soirée qui ne le serait pas. À l'heure (presque) dite, Claude, Monique, Jean-Pierre et les autres franchissent le seuil de la porte. Sur le seuil, justement, une console sur laquelle est posée une affichette. On y lit « Théâtre à la maison. En ce temps-là, l'amour... Représentation hors les murs du Théâtre de la Tête Noire ». Une fois la douzaine de personnes installée, c'est le noir dans la salle. Entre un homme d'âge mûr, élégant, une valise à la main... « En ce temps-là, l'amour c'était de chasser ses enfants... » Et pendant presque une heure un silence d'une densité inouïe laisse tout l'espace au personnage et à ses mots. La pièce raconte l'histoire d'un père qui, des années plus tard, se décide à parler à son fils. Il se libère du récit de sept jours d'enfer dans un wagon plombé à destination d'Auschwitz. On passe une soirée entre amis, c'est relativement banal, mais ce qui n'est pas habituel ce soir c'est que le théâtre permet de nourrir les conversations, les débats, les confessions et les non-dits peut-être. Que le théâtre met en communion, rapproche, donne à l'instant une épaisseur particulière.

Le théâtre est venu à eux. C'est sûr, ils iront au théâtre. ● M.-N. M.

Théâtre



● 19 octobre, les résidents du foyer Georges-Brassens sur le départ de l'émission « Tout le monde en parle » présentée par Nagui.



● 26 octobre, Jean Ros remet l'insigne de Chevalier de l'Ordre national du mérite à Josette Delot.



● 29 octobre, match de démonstration de la sélection nationale Cecifoot (vice-championne du monde 2011) au stade du Bois Joly.



● 7 novembre, le Cofel et l'Adoc associés à la ville organise une information sur les cancers du sein et colorectal à destination du personnel municipal. Le 22, à la salle du lac, cette information était proposée à la population saranaise.



● 11 novembre, la célébration de l'armistice de la Première Guerre mondiale.

sommaire n° 172

2 - dans le rétro

3 - éditorial

4 - regard

. Budget 2012 : sous le signe de la prudence

8 - actualités

. Réunion et enquête publiques sur le futur centre-ville

9 - sorties

. Un monde de marionnettes et de contes

10 - loisirs jeunes

. Les animations de décembre

. Les inscriptions aux accueils du mercredi et aux stages sportifs

. Menu scolaire

12 - calendrier

14 - info seniors

. Rompre l'isolement

. Sur l'agenda !

15 - actu éco

. "Le Cheverny" nouveau, c'est pour bientôt !

16 - ici... et là

. Crescendo

. Le Foyer Georges-Brassens, nouvelle structure municipale

18 - espace public

. Vigilance sur la ZAC Dessaux

. Le chiffre du mois

. En bref

20 - vies / visages

. Gentleman fédérateur

22 - vie associative

. Le cinéma, autrement

23 - le carnet

24 - l'image Repères

. Théâtre

REPÈRES mensuel de la ville de Saran

- directeur de la publication : Maryvonne Hautin, maire.
- réalisation : service communication.
- photos : Nicolas Brochard (service communication).
- conception-maquette : Point Image Paris, pour H.B.C.
- impression : Imprimerie Nouvelle.
- tirage : 8 000 exemplaires • dépôt légal : décembre 2011 • ISSN : 0153-7016.
- distribution : par nos soins
- Repères : 02 38 80 35 33 • courriel : communication@ville-saran.fr

• Imprimé sur papier PEFC recyclé



Un budget 2012 dans un contexte difficile

Sous la pression des agences de notation au service des spéculateurs, la guerre contre la dépense publique des collectivités s'intensifie. Mettant à mal les possibilités d'investissement de l'ensemble des collectivités, l'équilibre des budgets face à l'incertitude des financements et accentuant la difficulté à trouver les emprunts nécessaires. Nous observons déjà un recul sensible lié au blocage des dotations de l'État et aux conséquences de la suppression de la taxe professionnelle. Le projet de loi de finances 2012 prévoit un gel des concours de l'État et la mise en place d'une redistribution fiscale par péréquation horizontale. Dorénavant ce sont les collectivités entre-elles qui financeront cette péréquation. Cette mesure contraindra des villes comme Saran, à verser des contributions supplémentaires. Alors qu'une réforme juste de la fiscalité impliquerait de faire participer les actifs financiers des entreprises.

Nos orientations budgétaires sont pleinement impactées par la réforme des collectivités territoriales (appliquée depuis 2010) dont nous subissons les conséquences. Nous savons que l'objectif caché de cette réforme, sous couvert de simplification institutionnelle, est de transférer au secteur privé des pans entiers de l'investissement public, dont 75 % sont assurés par les collectivités locales. Ces orientations tiennent compte des mesures évoquées. Elles sont empruntées de prudence, et d'une volonté de maîtrise des dépenses avec l'objectif de poursuivre les efforts de désendettement réalisés depuis 2010. Convaincus du rôle important des associations, nous faisons le choix de ne pas en baisser les subventions. Les orientations en termes de travaux neufs sont axées sur la reconstruction d'une structure petite enfance, la poursuite des travaux pour le projet d'alimentation en eau potable et le rachat du foyer Georges-Brassens.

La raréfaction du crédit sur les marchés financiers et notamment sur des durées longues, nous a conduits à anticiper la recherche de financements pour s'assurer de la réalisation de ces équipements, dont les travaux se dérouleront en 2012 et 2013.

Sylvie Dubois

adjointe au maire déléguée aux Finances

Budget 2012 : Sous le signe de la prudence

Dossier réalisé par Arnaud Guilhem

L'élaboration du budget constitue chaque année un temps fort de la vie communale.

Cette « feuille de route » financière définit les choix effectués par la municipalité, au terme d'arbitrages et d'un vote.

Des options qui se concrétisent en actes tout au long de l'année, dans le quotidien des saranais.

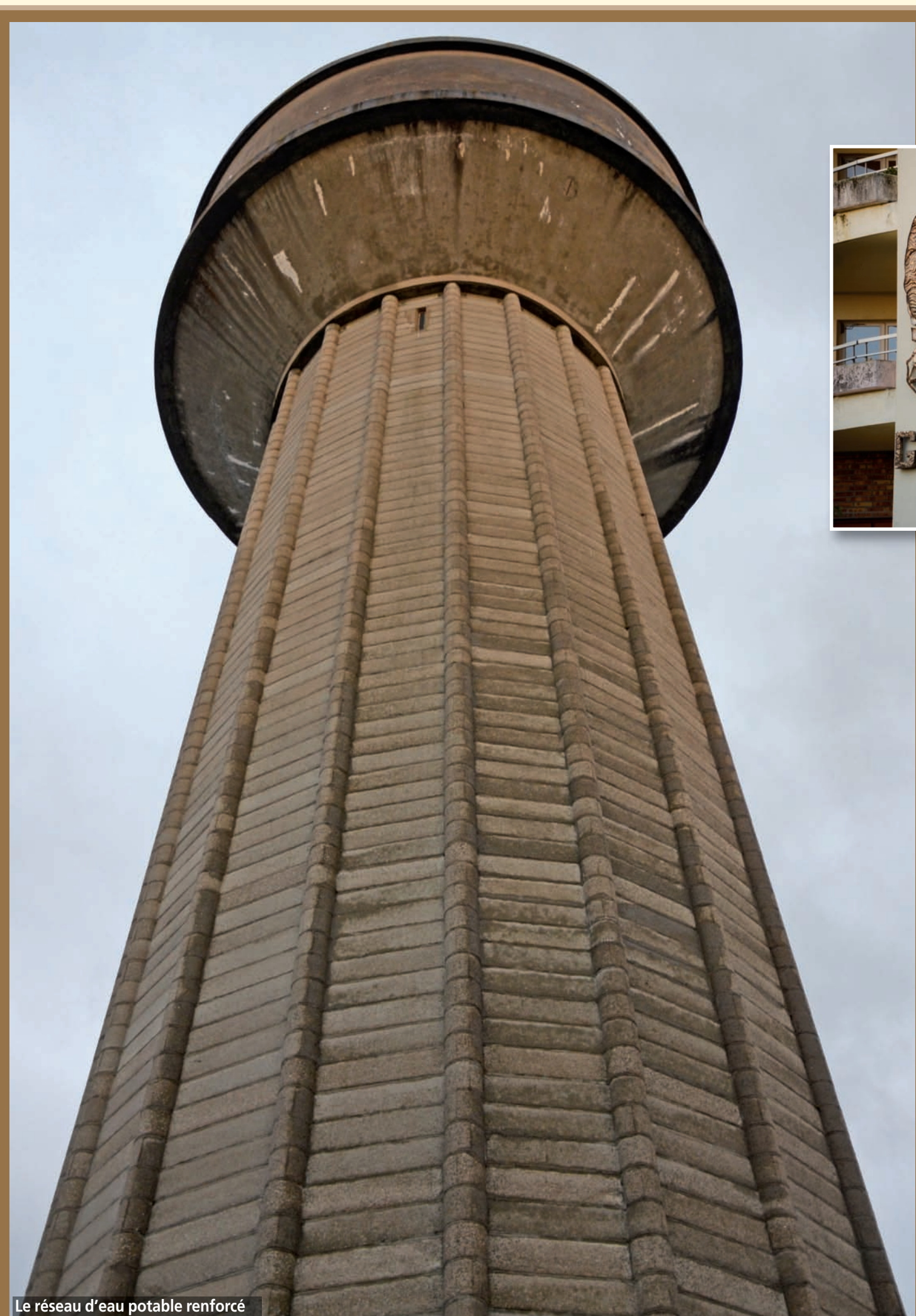
Crise économique, monétaire et budgétaire européenne, chiffres de la croissance française en baisse, réduction du déficit public, succession de plans de rigueur et de mesures d'austérité...

Ce contexte global ne va pas sans peser sur les finances de la commune et sur sa gestion.

Car si le budget de l'État pour 2012 sera « Le plus rigoureux depuis 1945 » comme l'a annoncé le Premier ministre François Fillon, ce sont les citoyens les plus modestes et les collectivités qui en feront les frais.

Au nom notamment de la réforme des collectivités territoriales, appliquée depuis 2010, et de la réduction du déficit public, l'État gèle non seulement ses dotations aux collectivités locales. Il les met également une fois encore à contribution. Une politique qui impacte directement et fortement le budget communal.

D'où la nécessité de redoubler de prudence.



Le réseau d'eau potable renforcé



Le foyer Georges-Brassens propriété de la ville

C'est avec ce contexte en toile de fond, que la Municipalité a établi son budget primitif pour 2012. « Nous avons travaillé en tenant compte de cette réalité » indique Sylvie Dubois, adjointe aux finances « Nous avons été très prudents. ». Trois grands axes sont définis pour 2012 : La construction de la nouvelle structure d'accueil enfance, le rachat du foyer Georges-Brassens, la poursuite des travaux quant au réseau de distribution communal d'eau potable.

Une situation financière fragile

Première nouvelle importante : Les taux communaux d'imposition, que ce soit pour la « taxe d'habitation » ou la « taxe foncière » n'augmentent pas. Quant à l'évolution de leur base de calcul, qui est décidée par l'État, elle n'est pas encore mentionnée dans le projet de loi de finances à venir...

« Pour 2012, les orientations initiales de la municipalité ont été sensiblement différentes de celles de 2011. » expose tout d'abord Sylvie Dubois. En effet, dans le cadre du budget de fonctionnement, des crédits importants n'ont pas été utilisés ; des crédits en matière de charges à caractère général et de personnel. Ces charges « à caractère général » ont été reconduites à l'identique de l'année écoulée. En matière de personnel communal, les dépenses ont été plafonnées à +2,6 %. Les subventions sont maintenues à l'identique. (757 000 euros) « On tient à notre milieu associatif, donc il ne s'agissait pas de les baisser. » 40 000 euros sont également attribués pour la prochaine « Fête de la jeunesse ».

Du côté des ressources communales, la prudence prévaut encore. Outre les « taxe d'habitation » et « taxe foncière » stables, les recettes de prestations de services n'évoluent guère : +1 % pour les prestations très sociales (restauration scolaire uniquement) ; +1,5 % pour les prestations sociales (centres de loisirs...), +2% pour les autres prestations.



Le nouvel accueil Petite enfance sera réalisé à proximité de la cuisine centrale

En matière d'investissements, un effort particulier est fait afin d'assurer l'entretien du patrimoine communal et les acquisitions de matériels à 2,7 millions d'euros.



En termes de travaux neufs, l'essentiel est porté sur la réalisation du nouvel accueil petite enfance sur le site des Parières à proximité de la cuisine centrale.

Pour ce faire, dans le contexte financier actuel pour le moins difficile, la Ville a recensé dès 2011 la totalité des travaux nécessaires et a voté une délibération, de manière à rechercher au plus tôt et aux meilleurs taux les financements correspondants. « Il s'agit d'un emprunt

sur vingt ans et le déblocage des fonds n'interviendra qu'au deuxième semestre 2013, même s'il est déjà contracté. Si les taux d'intérêt augmentent, nous sommes protégés, si les taux sont plus favorables, on les prendra. D'où l'intérêt d'anticiper », explique Sylvie Dubois.

Globalement, « La situation financière de la Ville reste fragile ». Des efforts considérables de remboursements anticipés d'emprunts ont été réalisés en 2010 et sont à réaliser, afin d'assainir les finances communales. Pour autant, ces efforts ne suffisent pas. « Ils doivent s'accompagner par un travail de stabilisation de la masse salariale et par l'optimisation des charges à caractère général », indique l'élue. Car une nouvelle menace plane, dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales. Elle a pour nom « péréquation horizontale ». Une mesure décidée par l'État qui contraindrait des villes, dont Saran, à verser des contributions supplémentaires, et donc de voir ses ressources diminuer d'autant...

Le Foyer Georges-Brassens, propriété de la Ville

C'est par le vote d'une délibération, en octobre dernier, que le conseil municipal a décidé du rachat du foyer George-Brassens.

Depuis sa création jusqu'à dernièrement, ce foyer dédié à l'accueil des seniors était la propriété des Résidences de l'Orléanais, la commune n'étant que gestionnaire. Au fil des ans, le bâtiment vieillissait et la Ville ne pouvait intervenir notamment en matière d'entretien. Suite à des échanges avec l'office, « La Ville a eu l'opportunité de racheter le foyer au prix du domaine moins 10 %, soit 2 520 000 euros » indique Sylvie Dubois. Des fonds ont par ailleurs été débloqués afin de réaliser des travaux urgents, comme par exemple la réfection des huisseries.

Deux solutions sont actuellement à l'étude afin de financer ce rachat, car la commune est à même de se désendetter, en remboursant plus tôt que prévu 2 000 000 d'euros d'emprunt sur son budget principal.

La première solution consisterait à ne pas rembourser ces emprunts de suite, afin de ne pas perdre les bonnes conditions financières dans lesquelles ils ont été souscrits, les conditions d'emprunt actuelles étant plus coûteuses. Un transfert de dette du budget principal vers le budget annexe du foyer est possible. Ce transfert pourrait être complété par 600 000 euros de provisions disponibles. La deuxième possibilité serait d'opter pour un emprunt auprès de la Caisse des dépôts

et consignations. Ceci permettrait d'obtenir un financement sur vingt-cinq ans à des taux bonifiés par l'État, et donc avantageux pour la commune.

Le réseau d'eau potable renforcé

Géré en direct par la commune, le réseau de distribution d'eau potable fait l'objet de toutes les attentions.

Depuis 2010, des travaux de pose de conduites, reliant le forage de Chanteau à la bache de mélange et à l'usine de traitement de la Tuilerie ont été réalisés et sont à ce jour achevés. Des travaux imprévus sont venus s'y ajouter, notamment des réparations sur la cuve du château d'eau des Bruères ou encore des changements de conduites dans certaines rues.

Près de 600 000 euros de travaux sont prévus chaque année et échelonnés sur les budgets de 2012 à 2017. Ils portent sur le



remplacement de conduites et sur l'alimentation en eau potable de la Ville par le secteur Nord-est. Pour les financer, la Ville s'appuie sur l'autofinancement dégagé par l'augmentation des tarifs entre 2009 et 2011. Elle a par ailleurs emprunté 2 300 000 euros fin 2010, avec la possibilité des les utiliser jusqu'à fin 2012. 1 500 000 euros doivent être aussi empruntés très prochainement pour servir en 2012 et 2013. « Ce sont des emprunts sur quarante ans, des durées longues » précise Sylvie Dubois. « Nous avons eu l'opportunité de les contracter très tôt alors que ce type de crédit se raréfie sur les marchés financiers. À Saran, on est plutôt réactifs ! »

Ces financements sont utilisés pour des équipements qui s'amortissent très lentement comme par exemple des conduites d'eau ou un château d'eau.

L'ensemble de ces travaux permettent de notamment de rénover le réseau et donc d'améliorer le rendement de la distribution d'eau potable et de maintenir un service de qualité à la population. L'ensemble de ces orientations budgétaires pour l'année 2012 sera présenté et soumis au vote lors du conseil municipal de la fin du mois. ●

Quid des « Emprunts toxiques » ?

Fin septembre, le quotidien « Libération » jetait un pavé dans la mare en publiant la carte de France des 5 500 communes atteintes par les « emprunts toxiques », d'après un document interne de la banque belge Dexia. Un établissement nationalisé quelques semaines plus tard, qui a proposé aux communes ce type de prêt entre 1995 et 2009. Des prêts qui contrairement aux prêts à taux fixe, varient selon l'évolution des marchés et des indices financiers. Ainsi, les collectivités concernées se trouvent actuellement en situation périlleuse, car outre le remboursement de l'emprunt, elles doivent payer un surcoût, le plus souvent conséquent...

« À Saran, nous n'avons souscrit aucun « emprunt toxique » avec Dexia. Nous avons un prêt de ce type auprès de BFT gestion, une filiale du Crédit Agricole. Il a été souscrit et représente une faible part de notre dette. Il est stable et ne constitue pas dans l'immédiat un risque pour la commune. Mais afin d'en limiter les éventuelles conséquences, la municipalité a décidé dès 2010 de constituer une provision pour sortir de cet emprunt dès que les conditions le permettront. » tient à préciser Sylvie Dubois.



Sylvie Dubois, adjointe aux Finances

Le budget de la Ville (2011)

30 millions d'euros de fonctionnement
17,3 millions d'euros d'investissement
2 millions d'euros de désendettement

Réunion et enquête publiques sur le futur centre-ville



Le 14 novembre, a été présenté à la population saranaise le projet majeur de réaménagement du Centre Bourg qui doit à horizon 2014 dessiner le futur centre-ville. Le nombreux public a pu débattre du projet, tant dans sa partie privée (construction d'un ensemble immobilier et d'une résidence pour personnes âgées) que publique (création d'une nouvelle voirie). Dans ce cadre, une enquête publique est ouverte du 2 au 23 décembre.

Plus de 250 personnes ont assisté à la réunion publique organisée par la municipalité sur l'opération de réaménagement du Centre Bourg, destiné à devenir le futur centre-ville. Le projet qui comprend la réalisation d'une nouvelle voie et d'une nouvelle place bordée de commerces et d'habitats s'inscrit dans une volonté de rénovation, d'extension et la modernisation du cœur de la commune. C'est Gyslaine Pochard, responsable du service municipal de l'aménagement, qui a présenté le dossier. « La nouvelle voie va permettre de relier les deux pôles majeurs de la vie sociale saranaise : du Centre Bourg avec ses commerces, ses services administratifs et culturels jusqu'au Bois-Joly, avec ses équipements sportifs et éducatifs. Ouvrant ainsi le bourg sur le sud, avec un accrochage du lac de la Médecinerie ». Le nouvel axe structurant s'inscrit dans la coulée verte et privilégie les modes de circulation doux. Il desservira la résidence pour personnes âgées qui sera construite sur l'emplacement actuel des pompiers, des anciennes serres municipales et des terrains achetés par la

commune à la famille Morize. L'équipement privé comprendra 45 appartements et 16 maisons de plain-pied. Cette structure non médicalisée bénéficiera de nombreux services de maintien à domicile et sera ouverte sur le parc paysager de la Médecinerie. Le promoteur et l'architecte ont ensuite présenté l'ensemble immobilier qui encadrera la future place arborée. Les trois bâtiments (R + 4) proposent 120 logements en accession à la propriété, avec parking en sous-sol. 90 places de stationnement sont également prévues en extérieur.

Pas de répercussion sur la fiscalité

Les commerces prendront place au rez-de-chaussée des futurs bâtiments. La surface commerciale va ainsi plus que tripler (de 600 m2 aujourd'hui à 2000 m2). A noter que les commerces actuels resteront ouverts pendant la durée des travaux. La première phase de construction concernera le bâtiment proche de la pharmacie, tout en préservant la boulangerie. La seconde tranche, à l'est,

démarrera quand les commerces auront repris leur activité. Le débat, qui a suivi la présentation générale, a été très fructueux. Des questions concernant l'énergie, l'évacuation des eaux, le trafic routier, les équipements publics de proximité... y ont été abordées. L'aspect financier également. « Il n'y aura pas de répercussion sur la fiscalité de la commune, assure Maryvonne Hautin, maire de Saran. L'intervention de la mairie concernant la voirie est financée pour l'essentiel par la vente de terrains. Ce projet va permettre de réguler la circulation et le stationnement, d'apporter un renouveau pour les commerces et de laisser une grande place aux piétons ». L'enquête publique concernant le nouvel équipement routier se déroule du 2 au 23 décembre. La population saranaise est invitée à donner son avis en mairie, sur un registre. Le commissaire enquêteur tiendra une permanence le vendredi 2 décembre de 9h à 12h, le samedi 10 décembre de 9h à 12h et le vendredi 23 décembre de 13h à 16h. ●

Clément Jacquet

Un monde de marionnettes et de contes

La Ronde des quatre saisons, exposition et spectacle de marionnettes, est à découvrir du 3 décembre au 8 janvier à la galerie du château de l'Étang. Un rendez-vous familial de fin d'année où le merveilleux et l'imaginaire sont à l'honneur.



Laissez vous transporter dans le monde magique des marionnettes et aller les découvrir dans des décors féeriques. Pour cette traditionnelle exposition des fêtes de fin d'année, la galerie du château de l'Étang nous invite à un voyage sensible dans le monde merveilleux de ces êtres faits de tissu et de mousse, comme autant de personnages attachants, doués du pouvoir de susciter des émotions et de faire vibrer notre imaginaire. « Après les fées, les animaux mythiques, les contes de Perrault et ses automates que nous avons accueillis les années précédentes, les marionnettes sont un thème qui fédère tous les publics, explique Michèle Barrere, chargée de la programmation des expositions. La mise en scène plonge les visiteurs dans un monde réjouissant. C'est l'occasion, quel que soit l'âge, de lâcher prise, de prendre un temps de joie ». Ce sont ainsi une centaine de marionnettes qui vont se donner en spectacle du 3 décembre au 8 janvier. Ces créations uniques sont l'œuvre de Kristof Le Garff, comédien, conteur et marionnettiste, de l'association Allo maman bobo. Il leur donnera vie lors de quatre spectacles.

Des spectacles interactifs

La « Ronde des quatre saisons » a, dans sa partie exposition, opté pour une scénographie originale. Les quatre tableaux, restituent l'ambiance de chaque saison. Le service municipal des espaces verts a participé à cette installation en y disposant bambous, sable, branchages... Une bande sonore agrémentée de bruits (pas sur la neige, pluie, vent...) contribuent à l'évocation sensorielle. « Les marionnettes ramènent à l'enfant qui sommeille en chacun de nous, dit Kristof le Garff. C'est un univers merveilleux qui colle très bien aux fêtes de fin d'années ». Chaque saison est ainsi associée

à un spectacle : En Attendant les loups (pour l'automne), Les Contes russes (l'hiver), Au Fil de l'eau (printemps) et Les Contes de la sagesse des sables (été) -voir programmation en bas de page-. Ces spectacles composés de plusieurs contes sont autant d'invitations à s'immerger dans des histoires empruntées au folklore et aux traditions populaires. « Comme marionnettiste j'ai une mission de relais, de passage de la tradition orale », explique le comédien. Anne Boutin-Pied, musicienne, accompagne chaque spectacle. « Il y a un vrai échange avec le public, pendant et après le spectacle, poursuit-il. J'espère partager mon plaisir de jouer, de transmettre de la joie. J'invite les gens à s'amuser avec moi, à avoir des émotions, à entrer dans le merveilleux. ». ● C. J.

La Ronde des 4 saisons en bref

Exposition La Ronde des quatre saisons, du samedi 3 décembre au dimanche 8 janvier.

Spectacle familial à partir de 4 ans.

Gratuit sur inscription au 02 38 80 35 70

« En attendant les loups », mercredi 7 décembre à 15 h 30. « Les contes russes », mercredi 21 décembre à 15 h 30 et 17 heures « Au fil de l'eau », mercredi 4 janvier et « Les contes de la sagesse des sables », samedi 7 janvier à 17 h 30.

Chaque spectacle sera suivi d'un goûter en relation avec la saison évoquée.

Horaire d'ouverture de la galerie : du mardi au vendredi de 14 heures à 17 heures Le week-end de 14 heures à 17 h 30. Fermé le lundi, samedi 24 et dimanche 25 décembre, samedi 31 décembre et dimanche 1er janvier. Entrée libre.

LOISIRS JEUNES

Renseignements : Animations Municipales

02 38 80 34 00 / www.ville-saran.fr

LA PÉRIODE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE EST PROPICE À FAIRE DES PAUSES COMME SORTIR EN FAMILLE ET... PENSER AUX AUTRES. À VOS AGENDAS.

Les enfants d'Édouard

Depuis plusieurs années la compagnie Le Bastringue se taille un joli succès dans les communes environnantes. Le 16 décembre prochain elle jouera « Les enfants d'Édouard » à la Chapelle Vieille. De quoi s'agit-il ? Chez les Darvet-Stuart, il y a la mère, conférencière de renom, ses trois enfants et ce "cher Édouard" dont le portrait semble regarder ce qui se passe. Molinot, l'ami de toujours et Jane la fidèle bonne complètent cette maisonnée toujours en effervescence. Ce jour-là, le fils aîné et sa sœur cadette annoncent leur désir de se marier... Tout se complique ! Madame Darvet-Stuart doit faire face à une vérité un peu encombrante. Elle va vous entraîner dans une réflexion particulière sur le mariage... À voir en famille.

Les enfants d'Édouard

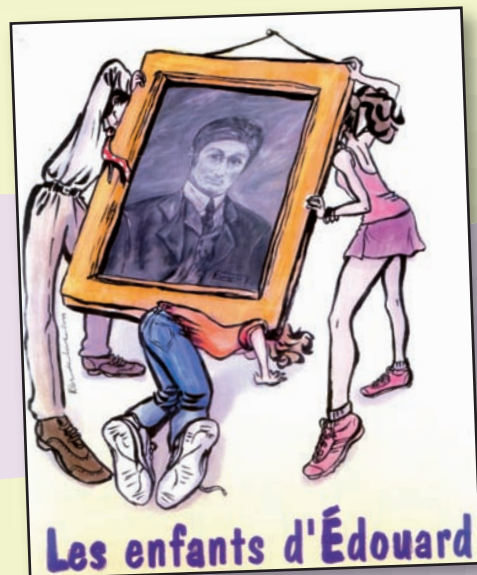
Spectacle tout public joué par la compagnie « Le Bastringue » le vendredi 16 décembre à 20 h 30 à la Chapelle Vieille.

Jeux en fête

Fort de son succès, pour sa 4^e édition, Jeux en Fête propose aux jeunes deux après-midi ludiques à vivre en famille. Des moments exceptionnels ouverts à tous les habitants, petits et grands. Pour ceux qui ne le sauraient pas encore, cette manifestation, qui se déroule à la salle des fêtes, propose aux Saranais des jeux de toutes sortes. Cartes, jeux de société, constructions, défis, quiz, jeux de papier, concours radio, Questions pour un champion, casses têtes, kaplas... La liste est longue et la manifestation passionne déjà les enfants puisque ce sont eux-mêmes qui créent une bonne partie des attractions. En effet, partout où ils se trouvent, les jeunes Saranais sont déjà à l'œuvre pour réaliser des décors, imaginer des défis, réaliser des constructions et confectionner le goûter qui sera servi ce jour-là. C'est déjà la fête avant la fête.

Jeux en fête.

27 et 28 décembre de 14 heures à 19 heures à la salle des fêtes. Entrée libre. Goûter.



Les pères Noël verts sont de retours

Après l'énorme succès de l'édition 2010, ils avaient récolté près d'une dizaine de chariots de jouets, les jeunes des centres de loisirs repartent à la rencontre des habitants. Que ce soit dans les grandes enseignes, Intermarché, Carrefour ou dans les différents quartiers, les enfants tiendront des permanences auxquelles vous pourrez vous rendre pour leur apporter des jouets neufs ou en bon état. Le tout sera remis aux responsables du Secours populaire pour être redonnés dans le cadre du Noël solidaire. Un bel exemple de sensibilisation des jeunes à l'entraide et à l'échange de proximité. Une façon aussi pour eux-mêmes de sortir du cercle de la grande consommation de fin d'année et de s'engager dans de petites actions et démarches citoyennes.

Droit de l'enfant

Le 16 décembre dernier, un jury régional a retenu 29 projets d'affiches réalisés par les enfants des écoles et centres de loisirs du département. Parmi les réalisations sélectionnées, plusieurs créations des enfants saranais.

Les accueils de loisirs du mercredi

C'est essentiellement un temps consacré à la détente et à la découverte. L'occasion aussi de s'impliquer dans des actions à libre choix, décidées en commun. Avant chaque période de vacances, des "mercredis festifs" seront proposés. La programmation détaillée est disponible dans chaque structure auprès des équipes d'animation.

Inscriptions à partir du 10 décembre 2011 à l'accueil de la mairie

Les stages sportifs des vacances d'hiver

Du 27 février au 2 mars 2012 et du 5 au 9 mars 2012 : tennis, futsal, natation, judo, tir à l'arc... pour les enfants du CE1 à la 5^e.

Inscriptions à partir du 10 décembre 2011 à l'accueil de la mairie.

Les pères Noël verts collectent des jouets neufs ou en bon état le 20 décembre de 10h15 à 11h - foyer G.-Brassens, le 21 décembre de 10h15 à 11h - Tête Noire, le 22 décembre de 10h15 à 11h30 - galerie Carrefour, le 23 décembre de 10h15 à 11h15 - galerie Intermarché.

Restauration municipale

Lundi 5

salade verte
jambon de porc
(* jambon de volaille)
frites au four
yaourt arom. aux fruits

Mardi 6

salade de riz d'hiver
cuisse de poulet grillée
brocolis
clémentines

Mercredi 7

chou blanc
filet de merlu sauce
crevettes / tagliatelles
Chamois d'or
compote de pommes
s/s ajouté

Jeudi 8

velouté de potiron
rôti de dinde au jus
printanière de légumes
Babybel jaune
banane

Vendredi 9

carottes râpées maison
sauté de joue de boeuf
sauce brune / semoule
mousse au chocolat

Lundi 12

Pommes de terre
vinaigrette
filet de merlu sauce
crustacés / haricots vert
Petit-Louis
kiwis

Mardi 13

salade verte
cheesburger
frites au four
fromage frais aux fruits

Mercredi 14

tagliatelles à la romaine
côte de porc aux herbes
(* escalope de volaille)
gratin de chou-fleur
Chanteneige
ananas frais

Jeudi 15

céleri rémoulade
sauté d'agneau à la
catalane / riz basmati
lait gélifié au chocolat

Vendredi 16

concombres au surimi
sot l'y laisse de dinde
sauce à la clémentine
duo de purée potiron-
châtaignes
buche de Noël glacée

Lundi 19

tomates à l'emmental
sauté de porc à la sauge
(* sauté de dinde) pâtes
Liégeois chocolat

Mardi 20

potage de légumes aux
pâtes
escalope de volaille à la
crème - duo de carottes
Édam

Mercredi 21

salade coleslaw
filet de merlu sauce citron
gratin dauphinois maison
yaourt bio aromatisé

Jeudi 22

taboulé au boulgour
rôti de bœuf froid
haricots beurre
Leerdammer
pomme du Loiret

Vendredi 23

salade verte aux crevettes
suprême de pintade
sauce forestière / pommes
duchesse Châpanet
éclair au chocolat

Lundi 26

betteraves du Loiret
omelette nature
épinards hachés béchamel
St-Morêt
crème au chocolat

Mardi 27

salade verte
blanquette de veau,
pommes vapeur
petits suisses aromatisés

Mercredi 28

salade de pâtes aux dés
de pommes sauce bleu
rôti de porc sauce
moutarde (* rôti de dinde)
petits pois carottes
Cantafrais
orange

Jeudi 29

velouté de légumes
emmental râpé
sauté de dinde à
l'estragon
céréales gourmandes
banane

Vendredi 30

mousse de canard
filet de saumon sauce
yaourt et noix de coco
brocolis aux amandes
Chamois d'or
brownies

L'ORIGINE DES VIANDES BOVINES
DÉPEND DE L'APPROVISIONNEMENT
ET SERA INDICUÉE SUR LE LIEU DE
CONSUMMATION.

Samedi 31 décembre permanence de 8h30 à 12h à la mairie pour les inscriptions sur les listes électorales.

VIE MUNICIPALE

Remise des prix du concours Maisons fleuries

Foyer Georges-Brassens
> Samedi 10 décembre à 17h30.

Conseil municipal

Mairie
> Vendredi 16 décembre à 19h.

Jeux en fêtes

Salle des Fêtes
> Mardi 27 décembre à partir de 14h.
> Mercredi 28 décembre à partir de 14h.

Fermeture de la mairie les samedis 24 et 31 décembre (seule une permanence pour les inscriptions sur les listes électorales est ouverte le samedi 31 décembre de 8h30 à 12h).



USM Handball N1 (M)

Saran/Libourne – Halle des sports à 20h45
> Samedi 10 décembre.

USM tennis de table

Saran/Tours – gymnase Jacques-Brel de 9h à 13h
> Dimanche 11 décembre.

USM Football

DH Saran/Bourges – stade du Bois Joly à 15h
> Dimanche 11 décembre.

USM Subaquatique

Baptêmes de plongée gratuits, à partir de 8 ans.
Pour les – de 18 ans une autorisation parentale écrite est nécessaire
Centre nautique à 19h15
> Mercredi 21 décembre.
> Mercredi 28 décembre.

ASSOCIATIONS

Comité des Œuvres Sociales

Marché de Noël au profit de l'association « Le petit Marc »
www.association-lepetitmarc.com (tombola...)
salle des Fêtes de 9h à 18h
> Samedi 3 décembre.

UFC Que choisir

Permanence de l'association – salle Lucien-Barbier de 14h30 à 18h
> Mardi 6 décembre.

Maison des Loisirs et de la Culture (MLC) 02 38 72 29 25

Stage de sculpture (enfants) – 240 allée Jacques-Brel de 14h à 18h
> Samedi 3 décembre.
Stage d'art plastique (adultes) « matière et abstraction »
240 allée Jacques-Brel de 14h à 18h.
> Dimanche 4 décembre.

Petite fleur saranaise

Séances d'art floral – salle du Lac à 14h30, 17h et 20h
> Vendredi 23 décembre.

Comité des Fêtes

Réveillon – salle des Fêtes (renseignements 02 38 73 48 91)
> Samedi 31 décembre.

Repas de Noël du club 3^e âge "Les Jeunes d'Antan"

> Jeudi 15 décembre à 12h30 - salle des Fêtes

SPORT

Cérémonie pour les Dirigeants et Sportifs méritants

Salle des Fêtes à 18h30
> Vendredi 2 décembre.

USM Badminton R3

Championnat interclubs de la ligue du Centre
gymnase Jean-Moulin la journée
> Dimanche 4 décembre.
4^e tournoi de doubles (ouvert aux catégories non classées)
D3/D4/D2/D1 et C – gymnase Jean-Moulin et gymnase
Jean-Landré de 9h à 19h
> Samedi 17 décembre.
4^e tournoi de doubles (ouvert aux catégories non classées)
D3/D4/D2/D1 et C – gymnase Jean-Moulin et gymnase
Jean-Landré de 9h à 17h
> Dimanche 18 décembre.

USM Basket N3 (F)

Saran/Saint-Michel Sport – Halle des sports à 15h30
> Dimanche 4 décembre.
Saran/Berheny – Halle des sports à 15h30
> Dimanche 11 décembre.

USM Waterpolo

Championnat régional Saran/Fleury-les-Aubrais
Centre nautique à 20h
> Samedi 10 décembre.

CULTURE

Bibliothèque

Tél. : 02 38 80 35 10
bibliotheque@ville-saran.fr

Attention : La bibliothèque sera fermée au public du mardi 13 au vendredi 16 décembre inclus.

Horaires d'ouverture durant toute l'année, y compris les petites vacances

mardi : 14h-18h
mercredi : 10h-12h/13h30-18h
vendredi : 14h-18h
samedi : 10h-12h30/14h-17h
Fermé le lundi

L'Heure du conte (enfants non scolarisés)

> Samedi 3 décembre à 10h30.

Club de lecture

> Mardi 13 décembre à 18h

Les Ateliers d'Alice (ateliers d'écriture)

> Samedi 17 décembre de 14h30 à 16h30.

Spectacle « Sept mille pourquoi »

> Mardi 20 décembre à 15h30.

Fermeture de la bibliothèque les samedis 24 et 31 décembre.

École municipale de Danse

Portes ouvertes

> Du 5 au 9 décembre : lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 17 heures et dès 10 heures le samedi.

Galerie du château de l'Étang

Tél. : 02 38 80 35 70
chateau.etang@ville-saran.fr

La ronde des quatre saisons, exposition de marionnettes

Exposition proposée par Kristof Le Garff
> Du 3 au 27 novembre

Spectacle « En attendant les loups » (à partir de 4 ans)

> Mercredi 7 décembre à 15h30.

Spectacle « les contes russes » (à partir de 4 ans)

> Mercredi 14 décembre à 15h30.
> Mercredi 21 décembre à 15h30.

Entrée libre

Horaires : du mardi au vendredi de 14h à 17h

Week-end : 14h à 17h30

Fermeture le lundi, samedi 14 et dimanche 25 décembre 2011, samedi 31 décembre et dimanche 1^{er} janvier 2012.

Théâtre de la Tête Noire

Tél. : 02 38 73 02 00
www.theatre-tete-noire.com

Ben/théâtre (à partir de 12 ans)

> Jeudi 1^{er} décembre à 19h.
> Vendredi 2 décembre à 20h30.

L'École municipale de musique fête ses 30 ans !

Soirée autour de la musique des pays de l'Est
> Jeudi 8 décembre à 20h30.
Concert des élèves de cycle 2
> Vendredi 9 décembre à 20h30.
Soirée des associations de l'École municipale de musique
« Le P'tit crème, Bigbandissimo, Monte le Song »
> Samedi 10 décembre à 19h.
Concert des professeurs « Sur un ptit air de tango »
> Dimanche 11 décembre à 16h.
Concert de variétés françaises
> Mardi 13 décembre à 19h.

Concert de la Saranade

> Samedi 17 décembre à 18h.

Concert de Noël de l'Harmonie intercommunale Fleury-Saran

« Pour les enfants et pas seulement » (entrée libre)
> Dimanche 18 décembre à 11h.

ateliers créatifs



Rompre l'isolement

Les ateliers créatifs mis en place depuis le mois d'octobre 2010 par la direction de l'Action sociale s'adressent à un public âgé de 60 ans et plus. Ce sont actuellement treize personnes qui se retrouvent, un jeudi par mois à la salle des Aydes, durant toute une journée sous la férule de Corinne Postec. « Ce lieu nous a paru

idéal » précise Corinne « car accessible à tous avec sa ligne de bus et le parking à proximité ». Chaleureux et gratuits « la seule condition que demandent nos ateliers c'est d'être valide de ses mains car les deux pratiques proposées (mosaïque et découpage) exigent de la manipulation ». Corinne envisage d'ailleurs dans les semaines à venir la mise en place d'un atelier cartonnage. Les buts recherchés ? « Ils sont multiples mais vont tous dans le même sens : le respect et la dignité. Éviter le repli sur soi, apprécier la vie de groupe, favoriser la convivialité et la vie sociale, maintenir les échanges, entretenir le respect de soi-même et des autres, permettre un développement des loisirs... » précise Corinne. Et puis il y a la satisfaction personnelle et la solidarité : le travail est présenté lors du marché de Noël du foyer Georges-Brassens, et les « profits » réalisés sont intégralement reversés à une association caritative (en 2010 c'est le Secours populaire qui en a bénéficié). Nous envisageons aussi d'organiser des portes ouvertes avant la fête des mères, ce qui permettrait au public de voir nos participants travailler et pourquoi pas rejoindre notre équipe... ●

Pour tout renseignement
Direction de l'Action sociale
service animation seniors
02 38 80 34 24
(info dans l'agenda seniors que l'on
peut trouver entre autres à la mairie,
au foyer, au centre nautique)



Sur l'agenda !

● Repas de Noël suivi d'un après-midi dansant

> Samedi 3 décembre
Foyer Georges-Brassens à 12h30.

● Choco Livre

Découverte autour d'un choco-livre, d'une sélection de livres autour du Noël D'antan et de quelques lectures à voix haute.
> Jeudi 8 décembre
restaurant du Foyer Georges-Brassens à 15h.

● Distribution des colis de Noël aux personnes de plus de 70 ans

Vous munir de votre pièce d'identité.

> Lundi 12 décembre, à la Mairie de 10h à 12h et de 16h à 18h
> Mardi 13 décembre, au Foyer Georges-Brassens de 10h à 12h et de 14h à 16h
> Mercredi 14 décembre, salle Lucien-Barbier de 10h à 12h.

● Repas de Noël du Club des jeunes d'antan

> Jeudi 15 décembre – salle des Fêtes à 12h
Inscriptions auprès de Madame Breton 02 38 88 28 67 ou
Monsieur Drone 02 38 73 49 59.

« Le Cheverny » nouveau, c'est pour bientôt !



Commerce emblématique et historique du centre-bourg, « Le Cheverny » a récemment changé de mains. Dès à présent, le bar-point presse-tabac-pmu se projette dans le proche réaménagement du bourg. État des lieux et perspectives.

Les plus observateurs d'entre vous l'auront sans doute remarqué : Le bar-tabac-point presse-pmu du centre-bourg, « Le Cheverny », a dernièrement changé de direction. Un changement qui s'est opéré dans la continuité, depuis le 1^{er} octobre dernier. Après plus de cinq ans et demi d'activités, les anciens propriétaires du « Cheverny » ont en effet cédé l'affaire à Karine et François Hurteloup. Ce couple sympathique de quinquagénaires œuvrait jusqu'à récemment dans la grande distribution, et ce, dans le département du Loir-et-Cher. « On cherchait une affaire depuis quelques mois » indique Karine Hurteloup « Nous souhaitons reprendre un commerce à taille humaine ». Commerce emblématique du bourg et de Saran, « Le Cheverny » prospère tranquillement. Une affaire « florissante » selon le couple, de fait, « On a conservé le personnel, soit quatre personnes plus la femme de ménage. » Quant à la clientèle et aux autres commerçants, « Ils nous ont très bien accueillis » précise Karine Hurteloup. Et son mari de poursuivre « C'est

aussi pour nous l'occasion de tourner une page, près d'une grande ville ».

Au cœur du futur centre-ville

Une page importante va également se tourner prochainement pour « Le Cheverny », à échéance du premier semestre 2014. « C'est demain » relève François Hurteloup. Le commerce est en effet directement et pleinement concerné par le réaménagement du bourg, et de là, l'arrivée de nouveaux commerces. « Ce projet nous intéresse. » souligne-t-il. « Actuellement, la surface est d'à peine 130 m². À terme, l'ensemble, avec le point presse restructuré et la création d'un véritable coin pmu représentera 200 m². » 200 m² de locaux « neufs, accessibles et fonctionnels » agrémentés d'une vaste terrasse côté cour. Une mutation historique de mémoire de saranais qui se traduira par un investissement de l'ordre de 150 000 euros et à peine... Une semaine de fermeture. D'ici là, à défaut d'évolution majeure possible, le couple a déjà apporté quelques

améliorations, comme par exemple la possibilité pour les clients de régler le pmu en carte bleue. Sinon, « Le Cheverny » conserve les mêmes horaires et « Tout le monde est le bienvenu. Nous faisons le maximum pour rendre service et afin que chacun se sente bien, comme chez soi. » Quant à nos nouveaux saranais, la greffe semble avoir pris assez rapidement... « Les gens sont sympathiques, la ville est accueillante, propre, il y a des espaces verts, c'est comme une ville à la campagne. Il y a tout ce qu'il faut. Tout va bien. » Une première page est désormais bien tournée. ● A. G.

Le Cheverny

Bar presse tabac pmu
Ouvert tous les jours sauf le lundi et
le dimanche après 13h30.
265 rue du bourg à Saran
Tél. : 02 38 73 20 50

30^e anniversaire de l'École municipale de musique

Crescendo



Pour le programme des activités de l'École municipale de musique, veuillez vous reporter au calendrier (page 13).

Créée en septembre 1981, l'École municipale de musique fête ses 30 ans cette année. Les principaux acteurs de l'établissement ont accepté de recevoir Repères pour dérouler le film de ces trente ans, des balbutiements à la maturité. Ils ont aussi lancé des pistes quant aux différentes voix à explorer pour faire évoluer l'institution et réussir avec autant de bonheur les trois décennies à venir.

Depuis sa création en septembre 1981 l'École municipale de musique est allée crescendo tant du point de vue des effectifs, que de la variété des disciplines enseignées, des formes de pratique et du bouillonnement créatif général qui s'en dégage. J.Lachaud, adjointe aux affaires culturelles, se souvient. « La vague rose des municipales de 1977 a amené à la tête des communes de nouvelles équipes pour qui les préoccupations éducatives et culturelles étaient prioritaires. Le public était très demandeur et l'État poussait dans le sens d'une formation artistique plus pédagogique et plus diversifiée. Notre volonté était aussi de démocratiser la pratique musicale. » Et il faut reconnaître que les tarifs établis selon le quotient familial ainsi que les prêts d'instruments ont permis à de nombreux Saranais d'accéder à l'enseignement musical. Quand on interroge sur les principaux temps forts qui ont marqué l'évolution de la structure, Nadine Evezard, directrice de l'Emm depuis sa création, évoque d'abord la croissance des effectifs. « On a commencé avec 40 élèves et dix ans plus tard on était 400 ! Cette croissance s'est accompagnée de la constitution d'une vraie équipe pédagogique avec des enseignants titulaires. Cela permis de constituer un groupe au sein

duquel les compétences et les talents se sont additionnés et aujourd'hui nous avons un vrai pôle éducatif soudé, ouvert et inventif. » Valérie, professeure de flûte ajoute « Il faut reconnaître que nous avons toujours eu les moyens matériels, financiers et logistiques pour accompagner nos projets, ce qui est énorme. » Deuxième grand moment de la vie de l'école : la création du département de musiques actuelles.

Vivante

« La naissance des classes de guitare, guitare basse, batterie... a ouvert l'école à un nouveau public, surtout des jeunes et des ados, qui souhaitaient faire de la musique autrement » rappelle Nadine Evezard. « Des groupes qui fonctionnaient de manière autonome ont été accueillis également. De ce fait l'offre musicale s'est vraiment diversifiée. » Autre grande évolution, les pratiques d'ensemble et la présence de l'école « hors les murs ». « La municipalité souhaitait que l'école de musique accompagne les temps forts de la vie saranaise » explique Annie Monnoury, la responsable du service culturel. De ce fait, l'institution est devenue plus visible, plus impliquée dans la vie de la cité et plus créative grâce à l'association de professionnels aux

projets des classes. » Dernière évolution en date, les nouvelles directives pédagogiques qui imposent aux enseignants d'allier pratique instrumentale et formation musicale. Là aussi un grand chambardement pour les professeurs « qui doivent perpétuellement se remettre en cause » comme le rappelle Gérard Tillay, guitariste.

L'avenir ? Pour Daniella, professeure de chant et piano, les goûts et les tendances musicales sont en perpétuel mouvement. « Certaines disciplines étaient passées de mode et aujourd'hui elles retrouvent droit de cité comme le chant ou l'accordéon. Et puis tout ce qui est musique assistée par ordinateur est entrain de faire une entrée en force dans les pratiques des jeunes. Ce sont les logiciels d'écriture musicale, ceux qui permettent de faire des arrangements de toutes sortes, des montages... Il y a aussi tout ce qui concerne l'art des platines. Et puis on perçoit également une tendance générale, c'est la musique à la carte. » Et elle conclut joliment : « On souhaite intéresser les jeunes à des genres qu'ils ne connaissent pas. Il faut que nous aussi on s'ouvre à toutes ces nouvelles tendances. »

La musique est un art vivant. L'école municipale restera bien vivante, elle aussi. ●

M-N. M.

Le Foyer Georges-Brassens, nouvelle structure municipale

La mairie vient de faire l'acquisition du Foyer Georges-Brassens. Une opération qui répond à la volonté municipale de maîtriser les coûts financiers et d'améliorer les conditions de vie des résidents.



Le Foyer pour seniors Georges-Brassens a changé de propriétaire. La ville de Saran s'est portée acquéreuse de cet établissement public créé en 1983 et qui héberge aujourd'hui 65 résidents. Les Résidences de l'Orléanais qui étaient jusqu'ici le bailleur social propriétaire historique des lieux a accepté l'offre



municipale. « Il y a eu de nombreuses demandes de la mairie par le passé qui allaient dans ce sens mais elles s'étaient toujours heurtées à un refus de la part de

l'Office HLM d'Orléans puis de l'Opac, explique Christian Fromentin, premier adjoint au maire, en charge des affaires sociales. Notre motivation dans cette opération est d'être plus proche des besoins et de mieux gérer les coûts ». En effet, dans le partenariat initial qui liait la ville et l'OPHM, une provision pour grosses réparations (PGR) avait été définie dans le bail de location. En 1998, elle s'élevait à 60 000 euros. « Depuis cette date nous avons versé dans ce cadre 770 000 euros et mis à part quelques travaux de mise en conformité et de sécurité, il n'y a pas de gros chantiers effectués, reprend l' élu. C'était une situation qui ne nous convenait pas ». La ville va ainsi pouvoir faire vivre le foyer différemment tout en assurant sa mission traditionnelle de gestion des loyers.

Les huisseries en premier

Un vrai plus pour le confort et la vie des seniors. Déjà sous le mandat précédent des liens avec l'Opac avaient été établis. Mais le prix d'acquisition demandé était tellement élevé que rédhibitoire. Les négociations tournaient depuis des années en rond. En 2009, la ville a demandé que soit réalisée une étude sur les travaux à effectuer. Celle-ci a défini un montant global des travaux qui

s'élevait à 1,7 million d'euros. La mairie a alors reformulé sa proposition d'achat du foyer. Le président des Résidences de l'Orléanais a accepté de vendre l'établissement au prix du domaine avec un rabais de 10 %, soit 2,52 millions d'euros. « Les actes notariés sont en train d'être rédigés, dit Christian Fromentin. Cette acquisition va nous permettre d'être plus réactifs notamment pour les petits dépannages, en relation avec les services techniques municipaux, mais aussi en termes de réfection et d'embellissement. La première opération de travaux va concerner, dès début 2012, les huisseries pour un montant de 250 000 euros ». Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement. La deuxième phase concernera la réhabilitation complète des salles de bain. « Les résidents d'aujourd'hui ne sont plus ceux de 1983, poursuit l'édile. Ils sont plus âgés, en perte d'autonomie. Il convient donc de mettre aux normes les équipements sanitaires et d'hygiène pour améliorer cette autonomie ». Pour Philippe Favrel, responsable du foyer Georges-Brassens : « Cet achat par la mairie est une bonne chose. Et Christian Fromentin de conclure : « Nous allons aussi faire revivre les espaces communs. On travaillera en fonction des possibilités budgétaires de la ville ». ●

C. J.

• En bref...

• Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2011 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Vous devrez vous munir de votre pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone, quittance de loyer...). Les mêmes documents seront demandés en cas de changement d'adresse au sein de la commune. Dans le cas d'un changement d'état civil, apportez une pièce d'identité ainsi que le livret de famille.

Samedi 31 décembre, la mairie sera fermée mais une permanence spéciale pour les inscriptions sur les listes électorales se tiendra à l'Accueil de la mairie de 8h30 à 12h.

• Guide municipal 2012

Cette année encore des sociétés malveillantes démarchent les entreprises, commerçants ou artisans pour proposer des encarts publicitaires. Une seule société est accréditée par la mairie pour réaliser ce document : la société SVR Pro. En cas de doute, n'hésitez pas à joindre le service communication de la Ville au 02 38 80 35 33.

Le Chiffre du Mois

V

Non pas 5 en chiffre romain... mais Vœux. Comme vœux de la municipalité.

Ainsi donc comme chaque nouvelle année, Maryvonne Hautin et la municipalité présenteront leurs vœux aux entreprises le vendredi 6 janvier à 19 heures ; puis le mardi 10 janvier à 18 heures aux associations saranaises ainsi qu'au monde enseignant et le vendredi 13 janvier à 17h30 au personnel municipal. Ces trois rendez-vous se dérouleront à la salle des fêtes. ●



Autre rendez-vous à rappeler, celui que les élus vous proposent le 21 janvier à la salle Marcel-Pagnol de 10h à 12h dans le cadre des réunions de quartier. Nous vous donnerons le calendrier 2012 de ces réunions qui permettent des échanges parfois vifs, mais toujours fructueux, autour de la vie saranaise dans la rubrique « espace public » du numéro de Repères du mois de janvier. ●



• En bref...

• Création d'une nouvelle rue structurante pour le centre de Saran

En application de l'arrêté préfectoral du 15 novembre 2011 il sera procédé conjointement, du 2 au 23 décembre inclus, sur le territoire de Saran, aux enquêtes publiques conjointes : -préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de réalisation d'une nouvelle rue structurante pour le centre de Saran. -parcellaire, en vue de l'identification des parcelles, la recherche des propriétaires, des titulaires de droits réels et autres intéressés. Pendant la durée des enquêtes, les dossiers seront tenus à la disposition du public à la mairie de Saran, où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la mairie. L'avis complet est consultable sur le site de la Ville et en mairie. www.ville-saran.fr rubrique "vie municipale"

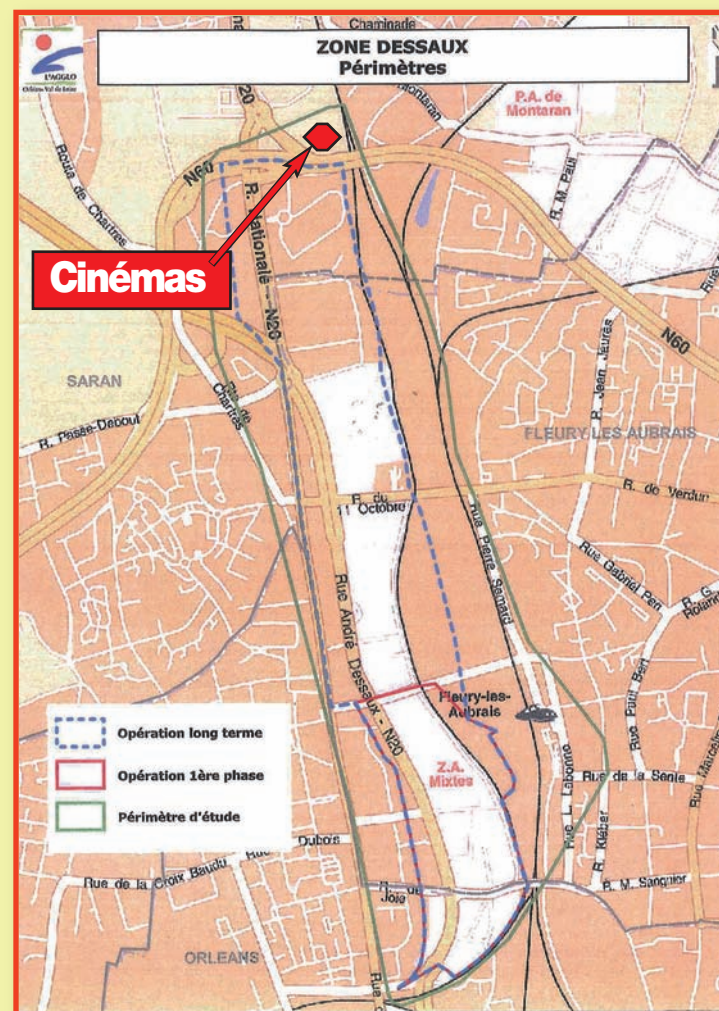
• Comité local du Secours populaire du Loiret

Ouverture des vestiaires à tout public chaque 2^e et 4^e lundi du mois de 14h30 à 17h. L'accueil des dons se fait le 3^e samedi du mois de 9h à 12h. Une grande braderie est organisée 1 fois par trimestre de 9h à 15h.

Vigilance sur la ZAC Dessaux

L'opération d'aménagement de la zone Dessaux, requalifiée en ZAC, va-t-elle permettre à l'AggLO de s'arroger de nouvelles compétences en matière d'aménagement de l'espace et de logement ? C'est la crainte formulée par les élus saranais qui en contestent également le périmètre d'études.

Le périmètre du quartier d'affaires et de logements de la future ZAC Dessaux, située sur les communes de Fleury-les-Aubrais et d'Orléans, dont l'AggLO sera le maître d'ouvrage, ne manque pas d'inquiéter la mairie saranaise. C'est surtout la volonté de modifier l'intérêt communautaire qui a fait réagir les élus saranais. En ajoutant la zone Dessaux au titre des ZAC, celle-ci étant mixte à la différence des autres zones que gère l'AggLO, les autorités communautaires créeraient un précédent, lourd de conséquences. Dans sa séance du 21 octobre le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité contre le projet de modification de l'intérêt communautaire et a réaffirmé sa volonté de conserver l'aménagement opérationnel, notamment en ce qui concerne les opérations mixtes comportant du logement. La délibération a été transmise aux 22 maires que compte l'agglomération orléanaise. « Avec la requalification de la RD 2020 et l'ouverture de la gare de Fleury-les-Aubrais vers l'ouest nous savions que nous serions impactés par le projet mais on a eu la surprise de voir qu'une partie du territoire saranaise, comprenant les cinémas, était incluse dans les plans. Et cela sans aucune concertation, explique Maryvonne Hautin, maire de Saran. De plus, avec le changement



d'Orléans, dont l'AggLO sera le maître d'ouvrage, ne manque pas d'inquiéter la mairie saranaise. C'est surtout la volonté de modifier l'intérêt communautaire qui a fait réagir les élus saranais. En ajoutant la zone Dessaux au titre des ZAC, celle-ci étant mixte à la différence des autres zones que gère l'AggLO, les autorités communautaires créeraient un précédent, lourd de conséquences. Dans sa séance du 21 octobre le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité contre le projet de modification de l'intérêt communautaire et a réaffirmé sa volonté de conserver l'aménagement opérationnel, notamment en ce qui concerne les opérations mixtes comportant du logement. La délibération a été transmise aux 22 maires que compte l'agglomération orléanaise. « Avec la requalification de la RD 2020 et l'ouverture de la gare de Fleury-les-Aubrais vers l'ouest nous savions que nous serions impactés par le projet mais on a eu la surprise de voir qu'une partie du territoire saranaise, comprenant les cinémas, était incluse dans les plans. Et cela sans aucune concertation, explique Maryvonne Hautin, maire de Saran. De plus, avec le changement

d'intérêt communautaire l'AggLO s'arrogerait de nouveaux pouvoirs alors que celle-ci n'a pas compétence en matière d'aménagement et de logements. Chaque commune doit conserver la pleine maîtrise en matière d'aménagement opérationnel ».

Pas d'opposition à la ZAC

Rappelons que le projet Dessaux est porté par l'AggLO, la CCI, le département, la région, et les villes d'Orléans et de Fleury-les-Aubrais. Le périmètre d'opération du projet à long terme de la future ZAC Dessaux englobe dans sa partie nord, le sud du territoire de Saran. « Il y a un vrai problème de transparence et de ligne de cohérence, poursuit la première magistrate de la ville. En réunion de concertation il n'était pas prévu que Saran soit englobé. Si le projet doit servir à la requalification de la RD 2020 pourquoi s'arrête-t-il aux cinémas ? Le périmètre est incohérent. Soit il est trop court, soit trop long ». La ville a fait savoir qu'elle était favorable à une nouvelle étude globale. « Contrairement à ce qu'a titré la presse locale nous ne sommes pas opposés à la ZAC mais dénonçons la modification de l'intérêt communautaire qui y est associée. Nous allons voir comment les autres communes, toutes potentiellement concernées, se positionnent sur la question. Si l'intérêt communautaire revient dans les mêmes termes nous continuerons notre action ». Si de prime abord, cette question peut paraître relever d'arguties d'ordre purement administratif, elle touche en fait une prérogative majeure des communes en terme de politique urbanistique. La modification de l'intérêt communautaire a fait l'objet d'une délibération au Conseil du 17 novembre. Au-delà du périmètre, c'est désormais sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération que chaque nouvelle zone ayant une vocation économique, commerciale ou tertiaire devra recueillir l'avis des dirigeants de l'Agglomération. Une fois de plus, les communes se voient privées de leur pouvoir de décision au profit de l'Agglo. ● C. J.

Gentleman fédérateur



Bernard Dugalleix, Maryvonne Hautin, Pierre Jacquemet, Josette Sicault et Jacques Mazzuca

Passer un moment avec Pierre Jacquemet, c'est comme déguster un chocolat fin. L'homme est courtois, subtil, plein d'humour et son parcours évoque mille saveurs. L'acidulé des danses polynésiennes, le piment des pays d'Afrique ou l'ocre de la terre battue si semblable à sa terre de Bourgogne. Président de l'Usm tennis pendant plus de 25 ans, Pierre Jacquemet est un homme qui s'est construit grâce et avec les autres.

Aîné d'une fratrie de six, Pierre Jacquemet voit le jour en août 1939 dans ce coin de la vallée de Saône qui restera à jamais son point d'ancrage. Quelques jours plus tard le monde s'embrase. Son père est mobilisé, et c'est la famille qui sera sa première équipe, il parle même de « meute ». Aujourd'hui encore il garde des relations fusionnelles avec les membres du clan et son plus grand bonheur est de retrouver les siens dans la maison familiale de Bourgogne. À l'âge du collège et du lycée son goût des autres et son sens du collectif se renforcent. « Mon père avait été muté dans les Alpes. Il y avait de nombreux

sanatoriums dans la région où nous étions et j'ai côtoyé beaucoup d'enfants malades. De plus, des populations entières avaient été déplacées et j'ai appris à vivre avec des copains issus d'autres cultures, des Italiens, des Arméniens... » Déjà curieux des autres c'est à l'adolescence que Pierre va découvrir une des grandes passions de sa vie : l'aviation. Il en fera son métier et son métier lui ouvrira le monde. « C'est mon grand-père qui est sans doute à l'origine de ma vocation » explique-t-il. « Il était officier de marine et je passais des heures avec lui à regarder les itinéraires de ses voyages sur une mappemonde. La Chine, les Balkans... ça

me faisait rêver. Et puis il m'a offert un baptême de l'air quand j'ai eu mon certificat d'études. »

Ça y est, Pierre est tombé dedans !

Dès la classe de seconde il entame sa préparation militaire, passe le bac et accède aux grandes écoles de l'Armée de l'Air que sont Nîmes et Rochefort où il se spécialise en mécanique aéronautique. En mai 1960 il arrive à la Base de Bricy et y fera toute sa carrière. Le jeune homme de l'époque pratique le foot, le tennis de table et le tennis « J'ai pris ma première licence à l'Amicale Postscolaire !.. » se souvient-il, un brin de nostalgie dans la voix. À cet instant, nous avons du mal à imaginer cet homme sensible, raffiné, qui confesse « fonctionner à l'émotion » au sein d'une institution que l'on suppose rigide et inflexible. Un sourire malicieux pointe sur ses lèvres, puis, plus sérieusement « Je n'étais pas un guerrier, mon rôle était logistique. C'était celui d'un technicien. Et puis à cette époque Bricy était toujours associée aux actions humanitaires de la France dans le monde. En fait une grande partie de nos missions consistait à participer à des projets menés par l'Unesco, la Croix Rouge... L'avion a été un formidable vecteur de développement en matière d'aide aux populations. »

Tête de série

Et c'était aussi la période des grands chantiers de la France en Afrique, en Polynésie, au Maghreb. À cette époque Pierre était « parti 150 jours par an ». Il a fait le tour du monde plusieurs fois et, s'il évoque discrètement la « poignée de main du Général » ce qu'il retient avant tout ce sont les paysages, les sites prestigieux, mais aussi et surtout les hommes. « Les petits hommes de la Jungle, les Pygmées d'Afrique, les Polynésiens et leurs danses lancinantes, il se lève et se met à chalouper, les

Camerounais, auprès de qui il a vécu en famille pendant plus de deux ans. Ce sont les multitudes d'ethnies avec qui il arrivait à communiquer ou le théâtre indonésien dont la simple évocation lui donne encore la chair de poule... Pas étonnant que Pierre décide de quitter l'Armée quand on lui propose un poste administratif au ministère. On est en 1986 et notre homme démarre une nouvelle carrière. Après trois années de formation dans une grande et prestigieuse école de commerce il décroche un poste de conseiller en développement à la Fédération française de tennis. Parallèlement il accepte la présidence du club saranais devenu Usm tennis. « C'était l'après Noah. Ce sport connaissait un développement formidable. On construisait des courts un peu partout et des bandes de gamins frappaient à la porte des clubs » explique-t-il. Ses deux casquettes le ravissent. « Dans le cadre professionnel je côtoyais des gens nouveaux, des politiques, des responsables d'administration, des architectes... Dans le cadre du club, je me suis investi dans la pédagogie et dans l'arbitrage. C'était formidable ! On était bénévoles sans le savoir, on travaillait pour l'intérêt commun sans se poser la question. On avait le feu sacré ! » Quand il évoque ses années de responsabilité au sein du club, il abandonne le « Je » pour dire « Nous ». « On a créé une école de tennis, un tournoi qui a fêté ses 25 ans il y a peu, on est passés de 120 à 370 licenciés. Nos équipes premières aussi bien masculine que féminine ont connu la prénationale. Sans fausse modestie on peut s'enorgueillir d'être devenu le 3^e club du Loiret. » Pendant ces années lui aussi évolue. En 99 il prend sa retraite,

s'inscrit à la fac et suis un cursus en anglais et en histoire de l'art tout en continuant à consacrer du temps au tennis. Ligue du Centre, comité du Loiret, club... Pierre est partout. Ce qui ne lui laisse pas forcément le temps de s'adonner à ses autres passions, la musique, les cartes, la pêche, l'histoire de l'art, les langues... il n'aura pas assez d'une vie pour faire tout ce qu'il a à faire.

Avant de nous quitter, Pierre insiste pour dédier ce portrait à tous ceux qui, de près ou de loin, élus, bénévoles, parents, joueurs... ont contribué au développement de l'Usm tennis, sans oublier son successeur à la tête du club.

Fédérateur et... gentleman ! ●

M-N. M.

« Ma chance c'est d'avoir pu être au contact des autres de manière naturelle ».



Le cinéma, autrement



Vianney Lambert et Céline Bernardo

Cent Soleils, spécialisé dans la réalisation et la diffusion de films documentaires, intervient sur Saran auprès des jeunes du Club de l'image. L'association orléanaise milite pour un cinéma d'auteur, porteur de sens et de valeurs.

L'association Cent Soleils créée il y a tout juste dix ans est centrée sur les activités de diffusion, de production cinématographique et d'ateliers d'éducation à l'image. Elle partage les locaux d'« Images du Pôle », lieu de projection, d'exposition, de travail et de recherches. « Nous défendons un cinéma différent, dit Céline Bernardo, administratrice de Cent soleils. Un cinéma documentaire d'auteur qui réunit réalisateurs et cinéphiles ». Les ateliers Cent Soleils proposent une sensibilisation à l'image, à travers une initiation théorique et pratique (réalisation vidéo, réalisation pellicule, cinéma d'animation...). C'est dans ce cadre qu'une convention est signée chaque année, avec la ville de Saran, depuis 2005. L'association intervient au sein du Club de l'image du Vilpot, structure municipale pour la jeunesse, en la personne de Vianney Lambert, cofondateur de l'association et membre actif. « Notre activité sur Saran est principalement axée sur la vidéo, explique-t-il. Elle est complémentaire au travail effectué par Aurélie Garnier, responsable du Club, spécialisée dans la photo, le graphisme et le graph. Nous avons mis en commun nos compétences pour travailler principalement autour du film d'animation, avec les jeunes ». Depuis « L'Hiver », premier court-métrage d'animation primé dans de nombreux

festivals, quinze autres films sont sortis des studios de l'allée de Gascogne. « Il s'agit d'une structure ouverte, reprend le cinéaste. Nous mettons en place des choses qui leur sont accessibles, des projets très contrastés, tout en maintenant un réel niveau d'exigence ». Tournage image par image, prise de son, montage... C'est un vrai studio de cinéma qui investit alors les locaux municipaux. « Nous essayons de valoriser ce que font les jeunes, leur donnons les moyens de réussir en leur faisant par exemple rencontrer d'autres professionnels de l'image et du cinéma », poursuit le professionnel du film.

Un documentaire remarquable sur les Groues

L'association compte aujourd'hui dans le paysage régional du cinéma documentaire. Elle fait un gros travail éducatif auprès de nombreux établissements scolaires régionaux et anime une section cinéma audiovisuel en partenariat avec le lycée Pothier d'Orléans. En relation avec l'association Pleyades, Cent Soleils vient de réaliser un documentaire « Cité d'urgence » qui est une enquête sociale et historique unique sur le quartier des Groues, rue des Murlins. Une projection du film est prévue le 9 décembre dans ses

locaux, rue de Limare à Orléans. Parmi ses autres travaux, citons « Le Jardin de Cocagne », immersion dans un maraîcher, jardin de réinsertion ainsi que « Attention fragile », sur la verrerie Duralex, film soutenu par le CNC. Sans oublier son dernier opus : « Les dernières minutes de la rue des Carmes ». L'association compte aussi un département formation professionnelle, autour du son, en partenariat avec Centre images, émanation du conseil régional. Cent Soleils quittera ses locaux le 30 janvier pour rejoindre le 18, collectif d'associations installées rue de Bourgogne. Ce changement d'adresse est dû, selon les responsables, à un soutien insuffisant de la mairie d'Orléans. « Nous poursuivrons en 2012 notre mission de diffusion et notre travail après de la jeunesse saranaise, conclut Céline Bernardo. Il y a une grande cohérence entre nos activités et notre partenariat saranaise. C'est en lien avec la programmation des films d'animation que l'on espère poursuivre ». ●

C. J.

Cent Soleils

24, rue de Limare. Orléans
Tel : 02 38 53 57 47
centsoleils@imagesdupole.org
www.imagesdupole.org

Pour Jacqueline



Jacqueline Brisson lors du banquet des Anciens le 10 avril dernier.

Elle est partie comme elle a vécu, avec élégance et discrétion. Jacqueline Brisson nous a quittés le 28 septembre dernier à l'âge de 82 ans laissant un grand vide pour ses voisins, ses amis

et sa famille. Dévouée et généreuse, Jacqueline a beaucoup donné pour la collectivité en acceptant la présidence de la Maison Loisirs et Cultures à un moment où cette association connaissait des turbulences. Membre du bureau depuis 1993, elle a donc présidé aux destinées la MLC jusqu'en 2006, essayant de répondre du mieux possible aux attentes de chacun. Michel Guérin, alors maire de Saran, lui avait d'ailleurs rendu hommage lors du vernissage de l'exposition annuelle de juin 2006 en lui remettant la médaille « C'est avec vous que Saran s'est construite ». Il l'avait remercié pour son investissement, la sérénité qu'elle avait ramené au sein de la structure et le développement qu'elle avait su lui insuffler. Un geste qui avait beaucoup touché Jacqueline puisqu'elle avait encadré la dite médaille qui trônait en bonne place dans son salon. Passionnée de mosaïque, drôle, jeune d'esprit et ouverte aux autres... voilà le souvenir que l'on garde de Jacqueline Brisson, une femme élégante et généreuse qui manque à tous ceux et qui n'ont pas eu le temps de lui dire au revoir. ●

La rédaction de Repères, très attristée, présente ses sincères condoléances à ses proches et à toute sa famille.

M.-N. M.

État civil

Décès

Jeannine Cudak - 86 ans
Catherine Visage - 52 ans
Géraldine Marques - 61 ans
Gisèle Masdier - 75 ans
Maryse Chevallier - 61 ans
Mireille Picard - 99 ans
Dominique Mignard - 62 ans
Odette Begey - 89 ans
Jacques Raven - 66 ans

Mariage

Julien Héliou et Caroline Périn - 28 octobre

Naissances

Ousmane Camara - 3 octobre
Louis Lafon - 7 octobre
Marin Joncoux--Morize - 9 octobre
Noëly Para - 13 octobre
Timéo Da Costa - 14 octobre
Émilien Pierre--Houis - 15 octobre
Benyamine Mejjou - 17 octobre
Nour Chouaref - 18 octobre

Éven Da Silva - 18 octobre
Sohayb Chouaref - 18 octobre
Zoé Larousse - 22 octobre
Lisandro Fernandez Pires - 28 octobre
Amaïa Gudiel - 29 octobre
Nawfel Mahrachi - 29 octobre
Louison Schreiber - 30 octobre